

Bulletin d'adhésion à l'association naturaliste du Sud-Corrèze « le Jardin sauvage » (Js) (partie pour l'association)	
Entourer votre type d'adhésion	Cotisation annuelle (en €)
Individuelle participatif :	12
Éloigné du Sud-Corrèze, étudiant ou sans emploi :	6
Groupe familial (2 et plus) ou : soutien, association, personne bienfaitrice	15 ou plus
:	
Date de l'adhésion :	
Nom et prénom :	
Adresse postale :	
N° Téléphone :	06 ...
Adresse électronique :	@
Noms, prénoms des autres membres de la famille (ou groupe) associés à l'adhésion:	1
	2
	3
Le signataire déclare soutenir l'association « le Jardin sauvage » par le présent engagement en versant la somme suivante en euros (en toutes lettres) :	
Vous souhaitez recevoir nos informations (mettre une X sur la case)	Par courriel
	En consultant le site www.jardinsauvage.fr
Signature :	
À renvoyer à l'association Jardin sauvage : 24, rue Henri Delsol, 19100, Brive ou en format pdf à : contact@jardinsauvage.fr	

Écrire ici et au recto vos souhaits, idées, propositions, commentaires concernant l'association Js :

à découper suivant le pointillé →

Bulletin d'adhésion à l'association naturaliste du Sud-Corrèze « le Jardin sauvage » (Js) (à garder par l'adhérent)		
Reporter votre type d'adhésion	Cotisation annuelle versée (en €)	
Date de l'adhésion :		
Vos nom et prénom :		
Penser à fournir la nouvelle adresse postale après déménagement		
Penser à fournir le nouveau numéro de téléphone		
Envoyer votre nouvelle adresse électronique et autres renseignements nouveaux au contact@jardinsauvage.fr		
Noms et prénoms des autres membres déclarés :	1	
	2	
	3	
Vous avez choisi de recevoir nos informations (mettre une X sur la case)	Par courriel	En consultant le site www.jardinsauvage.fr

► L'association naturaliste du Sud-Corrèze « le Jardin sauvage » a été créée à Brive en 2008. Son principal objectif est de mieux connaître la nature de notre région : flore, faune, les autres organismes du vivant et les différents milieux naturels lors des prospections ou des sorties collectives.

► Mener, aider ou relayer toutes actions qui s'unissent dans le but de préservation des milieux naturels, particulièrement ceux jugés remarquables par les instances compétentes, rentrent dans la **préoccupation éthique de l'association** en utilisant les connaissances acquises et le savoir-faire de ses membres.

► Des réunions ouvertes aux personnes voulant s'informer sur les activités du Js se tiennent régulièrement au siège de l'association qui est à la maison municipale du bénévolat de Brive au 10, boulevard Marx Dormoy.

► Le site web de l'association naturaliste : www.jardinsauvage.fr permet, par ses publications, l'information jugée utile pour les membres et la communauté.

► Les activités proposées par le Js peuvent être annulées (météo, maladie..); Il est vivement conseillé de se renseigner auparavant au 06 35 91 33 70.